

**Cette note constitue une mise en contexte des points inscrits
à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal
du 05 septembre 2023.**

Séance publique

DROIT D'INTERPELLATION

1. Interpellation citoyenne "La passerelle du boulevard d'Herbatte"
cfr. délibération

DIRECTION GENERALE

CELLULE CONSEIL

2. Procès-verbal de la séance du 27 juin 2023
p.m.

MANDATS ET TUTELLE CPAS

3. Conseil de l'Action sociale: démission d'un Conseiller
Acceptation de la démission de M. Thierry Sneessens
4. Conseil de l'Action sociale: remplacement d'un Conseiller
Désignation de (le nom vous parviendra ultérieurement) en lieu et place de M. Thierry Sneessens, démissionnaire
5. Commissions communales: prise d'acte de la nouvelle secrétaire de la Commission de l'Action Sociale
cfr. délibération
6. Représentation: La Terrienne du Crédit Social - modification
Désignation de M. François Etienne au sein de l'assemblée générale, en lieu et place de Mme Gwendoline Plennevaux
7. Représentation: BEP Environnement - remplacement
Désignation de M. François Etienne au sein de l'assemblée générale, en lieu et place de Mme Gwendoline Plennevaux
8. Représentation: IDEFIN - remplacement
Désignation de M. François Etienne au sein de l'Assemblée générale, en lieu et place de Mme Gwendoline Plennevaux
9. Représentation: Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur - remplacement
Désignation de (le nom vous parviendra ultérieurement) en tant que représentant ou représentante de la Ville au sein de l'assemblée générale et proposition à l'assemblée générale de le ou la désigner au sein de son conseil d'administration, en lieu et place de M. Olivier Gravy.
10. Représentation: Comité Animation Citadelle - remplacement
Désignation de (le nom vous parviendra ultérieurement) au sein de l'Assemblée générale, en lieu et place de M. Olivier Gravy
11. Représentation: Dave au futur - Entente associative davoise - remplacement
Désignation de (le nom vous parviendra ultérieurement) au sein de l'Assemblée générale, en lieu et place de M. Olivier Gravy

12. Représentation: Centre Culturel Régional de Namur - remplacement
Désignation de (le nom vous parviendra ultérieurement) au sein de l'Assemblée générale et proposition à l'assemblée générale de cet organisme de le ou la désigner au sein de son conseil d'administration

APPUI JURIDIQUE ET DPO

13. Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal: modifications
Adoption des modifications

SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

14. Règlement Général de Police: modification des articles 212 et 213 en matière de déchets
Adoption des modifications

DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

15. Tutelle CPAS: modification du règlement de travail
Approbation de la délibération du Conseil de l'Action sociale du 31 août 2023

DEPARTEMENT DE GESTION FINANCIERE

COMPTABILITE ET CAISSE CENTRALE

16. Vérification de caisse: année 2023 - procès-verbal du 1er trimestre
Prise de connaissance

ANALYSES BUDGETAIRES ET COMPTABLES ET ENTITES CONSOLIDEES

17. Exercice 2023: modifications budgétaires n°1 - décision de Tutelle
Prise de connaissance de l'arrêté ministériel du 03 juillet 2023
18. Centre Hospitalier Régional Sambre et Meuse: comptes 2022 - prise de connaissance
cfr. délibération
19. Projet "Nomade": contrôle de l'utilisation de la subvention
Prise de connaissance de l'état des dépenses, du rapport d'activité et de la note explicative relatifs au projet "Nomade"
Atteste que le contrôle de l'utilisation de la subvention communale octroyée pour un montant de 55.000,00 € a été réalisé
20. ASBL Basket Club Saint-Servais Namur: compte au 30 juin 2022 et contrôle de l'utilisation de la subvention
Prise de connaissance du compte arrêté au 30 juin 2022
Demande de prise de connaissance du rapport du DGF par l'ASBL
Atteste que le contrôle de l'utilisation des subventions communales octroyées pour un montant total de 78.500,00 € a été réalisé
21. ASBL Collège des Comités de Quartiers Namurois: compte 2022 et contrôle de l'utilisation de la subvention
Prise de connaissance du compte 2022
Demande de prise de connaissance du rapport du DGF à l'ASBL

Atteste que le contrôle de l'utilisation des subventions et aides communales 2022 octroyées pour un montant total de 141.778,33 € a été réalisé

22. ASBL Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles "A Cœur Joie": compte 2022 et contrôle de l'utilisation de la subvention

Prise de connaissance du compte 2022

Demande de prise de connaissance du rapport du DGF par l'ASBL

Atteste que le contrôle de l'utilisation de la subvention communale octroyée pour un montant total de 25.000,00 € a été réalisé

23. ASBL Namur Centreville: compte 2022 et contrôle de l'utilisation de la subvention

Prise de connaissance du compte 2022

Demande de prise de connaissance du rapport du DGF par l'ASBL

Atteste que le contrôle de l'utilisation de la subvention communale octroyée a été réalisé

24. ASBL Société Archéologique de Namur: compte 2022 et contrôle de l'utilisation de la subvention

Prise de connaissance du compte 2022

Demande de prise de connaissance du rapport du DGF par l'ASBL

Atteste que le contrôle de l'utilisation de la subvention communale octroyée pour un montant total de 43.500,00 € a été réalisé

25. ASBL Namur Europe Wallonie: compte 2022 et contrôle de l'utilisation de la subvention

Prise de connaissance du compte 2022

Demande de prise de connaissance du rapport du DGF par l'ASBL

Atteste que le contrôle de l'utilisation de la subvention communale octroyée pour un montant total de 510.440,52 € a été réalisé

ENTITES CONSOLIDEES - FABRIQUES D'EGLISES

26. Diverses Fabriques d'église: budget 2024 - prorogation du délai de Tutelle des Fabriques d'église de Andoy, Beez, Belgrade, Boninne, Bouge Moulin-à-Vent, Bouge Sainte-Marguerite, Champion, Cognelée, Daussoulx, Dave, Erpent, Flawinne, Fooz-Wépion, Gelbressée, Jambes Montagne, Jambes Velaine, Jambes Saint-Symphorien, Lives-sur-Meuse, Loyers, Malonne, Marche-les-Dames, Namur Bomel, Namur La Plante, Namur Notre-Dame, Namur Sainte-Croix, Namur Saint Jean-Baptiste, Namur Saint-Joseph, Namur Sainte-Julienne, Namur Saint-Loup, Namur Saint-Nicolas, Namur Saint-Joseph, Namur Saint-Paul, Naninne, Saint-Marc, Saint-Servais Sacré-Cœur, Suarlée, Temploux, Vedrin Centre, Vedrin Comognes, Wartet, Wépion Vierly ainsi que de l'Eglise Protestante Unie de Belgique (Paroisse de Namur)

27. Fabrique d'église de Flawinne: compte 2022 - réformation
cfr. délibération

28. Fabrique d'église de Jambes Montagne: compte 2022 - réformation
cfr. délibération

29. Fabrique d'église de Namur Saint-Joseph: compte 2022 - réformation
cfr. délibération

30. Fabrique d'église de Namur Saint-Nicolas: compte 2022 - réformation
cfr. délibération
31. Fabrique d'église de Suarlée: compte 2022 - réformation
cfr. délibération
32. Fabrique d'église de Bouge Sainte Marguerite: budget 2024 - approbation
cfr. délibération
33. Fabrique d'église de Vedrin-Centre: budget 2024 - réformation
cfr. délibération
34. Fabrique d'église de Wierde: budget 2024 - réformation
cfr. délibération
35. Fabrique d'église de Beez: budget 2024 - approbation
cfr. délibération
36. Fabrique d'église de Vedrin-Centre: octroi d'une subvention d'investissement
de 1.810,16 € destinée à la réparation de l'horloge (carillon) de l'église

CONTROLE DES RECETTES ORDINAIRES

37. Règlement-redevance pour accès et sorties d'un piétonnier contrôlé par des caméras ANPR: arrêté ministériel d'approbation - prise de connaissance
de l'arrêté ministériel du 07 juin 2023
38. Règlement-redevance pour la mise à disposition d'un conteneur à papiers-cartons: adoption
cfr. délibération
39. Règlement-redevance sur la location d'un box vélo individuel ou collectif: adoption
cfr. délibération
40. Convention "Namur Capitale" 2023: approbation
Ratification de la convention relative aux prestations à effectuer par la Ville de Namur au profit des institutions de la Région wallonne situées sur son territoire incluant la définition de "périmètres de sécurité" déterminés autour des sièges des institutions régionales pour l'année 2023.

COMPTABILITE

41. Exercice 2022: compte - arrêté d'approbation
Prise de connaissance de l'arrêté d'approbation du 14 juillet 2023

DEPARTEMENT DES SERVICES D'APPUI

42. Reprise des activités du DUS par le CPAS: transfert de matériel
Accord

MARCHES PUBLICS - FOURNITURES ET SERVICES

43. Acquisition d'écrans numériques interactifs intégrant des solutions logicielles d'éducation et de gestion à destination des écoles communales: marché stock 2023 - projet
Approbation du cahier des charges; estimation 260.000,00 € TVAC; procédure ouverte

44. PIV: acquisition, installation et réception de modules de jeux pour enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans destinés à Jambes, Vedrin, Andoy et St-Marc - projet
Approbation du cahier des charges; estimation 177.901,08 € TVAC; procédure négociée directe avec publication préalable

DATA OFFICE

45. Analyse et prévision du stationnement sur la commune de Namur: contrat de collaboration
Approbation

DEPARTEMENT DES BATIMENTS

BUREAU D'ETUDES BATIMENTS

46. Boninne: école communale - remplacement des modules, création d'un préau et aménagement de la cour - projet
Approbation du cahier des charges; estimation 1.285.727,00 € TVAC; procédure ouverte
47. PIV: centre sportif de Plomcot - rénovation partielle - projet
Approbation du cahier des charges; estimation 284.266,05 € TVAC; procédure négociée directe avec publication préalable
48. Ecole communale de Temploux: lot 1, ventilation et lot 2, remplacement des châssis - renonciation et relance du projet
Approbation du cahier des charges bis; estimation 207.575,56 € TVAC; procédure négociée directe avec publication préalable

GESTION IMMOBILIERE

49. Jambes: Caserne du Génie - Polygone - convention d'occupation précaire - avenant n°1 - projet
Décision de:
- **mettre fin à la convention d'occupation Caserne du génie - Quartier Lieutenant De Wispelaere à Jambes, entre la Ville et le CPAS au 30 septembre 2023**
 - **mettre fin au règlement d'ordre intérieur entre la Croix-Rouge, la Ville et le CPAS au 30 septembre 2023, à charge à la Croix-Rouge et au CPAS d'en rédiger un nouveau précisant les modalités d'occupation et de facturation des frais d'énergie du site et du bloc J**
 - **marquer son accord sur le document intitulé "Avenant numéro 1 à la convention datée du 22 novembre 2021" entre la SA Foncière Invest et la Ville de Namur, convention qui prendra cours le 1^{er} octobre 2023 pour se terminer le 31 décembre 2025**
50. Don d'un vitrail de l'ancienne maison communale de Wépion
Acceptation

DEPARTEMENT DU CADRE DE VIE

NATURE ET ESPACES VERTS

51. Vente de bois annuelle
Approbation

52. Règlement Général de Police: modification des articles 27 et 78.1

Adoption

PROPRETE PUBLIQUE

53. Mise à disposition de conteneurs à papiers-cartons: règlement général

Adoption

ECO CONSEIL

54. Démarche Zéro Déchet: formulaire et notice explicative 2024

Adoption

DEPARTEMENT DES VOIES PUBLIQUES

VOIRIE

55. Namur/Jemeppe-sur-Sambre/Floreffe: reconstruction d'un pont à la jonction des rues Terres Holles et Roger Clément - marché conjoint - convention

Approbation

56. Vedrin, rue du Ravel: reprise en domaine public - projet d'acte authentique

Approbation

57. Jambes, entre la rue de Sédent et les Comognes de Jambes: création de la rue Julie Dessy - projet d'acte notarié et plan de géomètre - approbation

1. Approbation du plan de délimitation

2. Approbation du projet d'acte authentique

3. Acceptation de la rétrocession à titre gratuit de la rue Julie Dessy

4. Désaffectation du domaine public communal les parties reprises en teinte bleue au plan

5. Affectation/conservation des parties reprises en teinte verte, rose, grise et orange, telles que décrites au plan du géomètre, au domaine public communal

6. Intégration des parties reprises en teinte jaune et bleue, telles que décrites au plan du géomètre, au domaine privé de la Ville

58. Place de la Station et Boulevard Ernest Mélot: réaménagement de l'éclairage public - projet

Approbation du cahier des charges; estimation 344.283,89 € TVAC; procédure "in house"

59. Diverses localités, diverses rues: entretien par enduisage - PIC02 - projet

Approbation du cahier des charges; estimation 1.237.219,34 € TVAC; procédure ouverte

60. PIV et FEDER: avenue Golenvaux, rues de la Tour et Emile Cuvelier - aménagement en zone 20 - projet

Approbation du cahier des charges; estimation 1.406.810,53 € TVAC; procédure ouverte

61. PIV et FEDER: rue de Bruxelles - aménagement en zone 20 - projet

Approbation du cahier des charges; estimation 1.339.949,38 € TVAC; procédure ouverte

62. Place Louise Godin: PIMACI 11 - réfection - projet
Approbation du cahier des charges; estimation 196.158,76 € TVAC; procédure ouverte
63. PIV: Temploux, route de Spy et rue Grosjean - réfection complète - PIMACI 10 - projet bis
Approbation du cahier des charges; estimation 2.327.754,78 € TVAC; procédure ouverte
64. Flawinne, Suarlée, Temploux: itinéraire cyclo-piétons - PIMACI 13 - projet bis
Approbation du cahier des charges; estimation 1.336.320,15 € TVAC; procédure ouverte
65. Jambes, rue de l'Aurore: réfection de trottoirs - PIMACI 23 - projet bis
Approbation du cahier des charges; estimation 146.109,01 € TVAC; procédure ouverte
66. Belgrade, Flawinne: itinéraire cyclo-piétons - PIMACI 12 - projet bis
Approbation du cahier des charges; estimation 640.341,39 € TVAC; procédure ouverte
67. Champion, rue Notre-Dame des Champs: réfection des trottoirs - PIMACI 25 - projet bis
Approbation du cahier des charges; estimation 143.815,82 € TVAC; procédure ouverte
68. Champion, rue de la Jonquière: aménagement des trottoirs - PIMACI 26 - projet bis
Approbation du cahier des charges; estimation 185.677,26 € TVAC; procédure ouverte
69. Vedrin, rue Martin Lejeune: création d'un cheminement piétons - PIMACI 29 - projet bis
approbation du cahier des charges; estimation 157.293,47 € TVAC ; procédure ouverte
70. Liaison cyclo-piétonne Jambes-Naninne: lancement d'une procédure d'expropriation
cfr. délibération

DOMAINE PUBLIC ET SECURITE

71. Ordonnance du Bourgmestre relative à la mendicité aux abords et à l'intérieur des galeries commerçantes
cfr. délibération
72. Suarlée, rue Capitaine Aviateur Jacquet: création d'un second passage pour piétons - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
Adoption
73. Suarlée, rue Capitaine Aviateur Jacquet: création d'une zone d'évitement striée - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
Adoption
74. Suarlée, rue Ferdinand Philippot: création d'un passage pour piétons - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
Adoption

75. Suarlée, place Hector Minet: création de zones d'évitement striées - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
Adoption
76. Suarlée et Temploux: rues des Trappes, d'Ortey, de la Grotte, Georges Roquiny, Alfred Junné et de Zualart - limitation de tonnage - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - abrogation et adoption
Abrogation du règlement complémentaire approuvé en date du 23 janvier 2012 décidant d'une limitation de tonnage rue de Zualart à Suarlée
Adoption du nouveau règlement
77. Rue Général Michel: création d'une zone de livraison - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
Adoption
78. Rue de l'Inquiétude: instauration d'une priorité de passage et abrogation du sens unique existant - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
Abrogation:
- **de toute mesure relative à l'instauration d'un sens unique limité rue de l'Inquiétude**
Les signaux F19, C1, M2 et M4 sont retirés.
 - **du règlement complémentaire adopté en date du 21 février 1990 relatif à une interdiction d'arrêt et de stationnement rue de l'Inquiétude**
- Adoption du nouveau règlement**
79. Place Léopold: création d'une station car-sharing - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
Adoption
80. Avenue Albert 1er: création d'une zone réservée au stationnement des véhicules de Police - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
Adoption
81. Rue Grandgagnage: abrogation du sens unique existant et instauration d'un sens unique limité - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
Abrogation de toute mesure relative à l'instauration d'un sens unique rue Grandgagnage à Namur, dans sa section comprise entre les rues Blondeau et Bruno
Adoption du nouveau règlement
82. Rempart de la Vierge: création d'une station car-sharing et abrogation de celle existante boulevard Frère Orban - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption
Abrogation du règlement complémentaire adopté en date du 25 octobre 2018 et décidant de la réservation d'une zone de stationnement à l'usage des véhicules partagés boulevard Frère Orban à Namur.
Adoption du nouveau règlement
83. Place L'Illon: création d'une station car-sharing et abrogation de celle existante - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption

Abrogation du règlement complémentaire adopté en date du 23 mars 2021 et décidant de la réservation d'une zone de stationnement à l'usage des véhicules partagés place l'Ilon

Adoption du nouveau règlement

84. Rue Louis Loiseau: création d'une station car-sharing - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption

Adoption

85. Jambes, place Joséphine Charlotte: agrandissement d'une station car-sharing - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - abrogation et adoption

Abrogation du règlement complémentaire adopté en date du 20 décembre 2018 et décidant de la réservation d'une zone de stationnement à l'usage des véhicules partagés place Joséphine Charlotte à Jambes

Adoption du règlement

86. Rue François Dufer: création d'un emplacement pour personnes handicapées - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - abrogation et adoption

Abrogation de sa délibération du 27 juin 2023 relative à la création d'un emplacement pour personnes handicapées rue François Dufer

Adoption du nouveau règlement

87. Jambes, rue de l'Herbage: instauration d'un sens unique limité et d'une interdiction de stationnement - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption

Adoption

88. Jambes, rue Joseph Servais: instauration d'un sens unique limité - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - abrogation et adoption

Abrogation de toute mesure relative à l'instauration d'une division axiale rue Joseph Servais à Jambes à son débouché avec l'avenue du Camp

Adoption du nouveau règlement

89. Jambes, rue de la Luzerne: création d'une zone d'évitement striée - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption

Adoption

90. Jambes, Parc Astrid: création d'une zone de dépose-minute - règlement complémentaire à la police de la circulation routière - adoption

Adoption

MOBILITE

91. Boxes vélos: résiliation contrat de prêt à usage précaire - Pro Velo ASBL

cfr. délibération

92. Boxes vélos: résiliation contrat de prêt à usage précaire - MJ Balances ASBL

cfr. délibération

93. Boxes vélos: résiliation contrat de prêt à usage précaire - CQRD ASBL

cfr. délibération

DEPARTEMENT DES AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES

COHESION SOCIALE

94. Encadrement des peines et mesures alternatives: convention de subventionnement 2022

Ratification

95. SCRL Le Foyer Jambois & Extensions: convention-cadre

Approbation

96. Plateformes de concertation locales de lutte contre les violences: charte d'adhésion, le règlement d'ordre intérieur et la charte des plateformes de concertation locales - approbation

cfr. délibération

COMMUNICATION - PARTICIPATION

97. Budget participatif: 3ème édition - subsides aux lauréats et conventions

Approbation des conventions

Octroi de subsides:

1. à l'ASBL "Happyness" d'un montant de 5.000,00 € pour l'organisation d'une journée de découverte d'activités sportives et artistiques destinées aux enfants
2. à l'association de fait "Bomel + belle" d'un montant de 67.800,00 € pour l'embellissement du quartier grâce à un parcours artistique et végétalisé mettant en lumière les richesses des environs
3. à l'association de fait "Urban Pickles" d'un montant de 10.565,39 € pour la création d'espaces potagers urbains permettant aux habitants du centre-ville ne disposant pas de jardin de pratiquer l'agriculture urbaine participative
4. à l'association de fait "Wépion en Transition" d'un montant de 25.511,50 € pour la mise en place d'un incubateur d'apprentis-permaculteurs pour former, accompagner et mettre en réseaux les personnes intéressées par la permaculture à Wépion
5. à l'ASBL "Mirage" d'un montant de 5000,00 € pour la mise en place d'ateliers dans le village de Saint-Marc. Les workshops seront dédiés aux low tech, à l'artisanat, au bien-être, au paysagisme mais aussi à la cuisine et à l'audiovisuel
6. à l'ASBL "Musée de la Fraise et Promotion du pays de Wépion" d'un montant de 19.733,00 € pour la création et l'installation de supports didactiques visant à enrichir les contenus et les informations dans le jardin des "petits fruits" adjacent au Musée de la Fraise
7. à l'association de fait "Le Bosquet potager de Salzennes" d'un montant de 25.429,00 € pour l'aménagement d'un espace vert pouvant accueillir les futurs résidents de la maison de repos et soins Harscamp ainsi que les habitants du quartier.
8. à l'ASBL "Collectif Salzennes-Demain asbl" d'un montant de 35.804,51 € pour l'aménagement d'un espace vert intergénérationnel au cœur de Salzennes

9. à l'association de fait "Malonne Transitionne" d'un montant de 9.831,00 € pour la mise en place de panneaux didactiques sur un sentier de promenade nature à Malonne
10. à l'association de fait "Régionale Natagora Cœur de Wallonie" d'un montant de 22.400,00 € pour l'aménagement d'un local et la restauration d'une friche en zone naturelle afin d'y organiser des activités naturalistes

DEPARTEMENT DE L'EDUCATION ET DES LOISIRS

FETES

98. Fêtes de Wallonie 2023: octroi de subsides complémentaires

Octroi de:

- 8.875,00 € à l'ASBL Comité Central de Wallonie de Namur à titre d'aide financière pour les diverses activités organisées par l'association durant les Fêtes de Wallonie 2023
- 8.875,00 € à l'ASBL Collège des Comités de Quartiers Namurois à titre d'aide financière pour les diverses activités organisées par l'association durant les Fêtes de Wallonie 2023

SPORTS

99. Trophées des Mérites sportifs: règlement - abrogation et adoption

Adoption du nouveau règlement

100. Subsides projets sportifs 2023: 3ème répartition

Octroi de:

- 4.050,00 € à l'asbl Basket Club Boninne à titre d'aide financière pour le soutien de l'équipe Première et les frais de fonctionnement du club durant la saison 2023 - 2024
- 4.050,00 € à l'Association de fait TT Malonne à titre d'aide financière pour le soutien de l'équipe Première et les frais de fonctionnement du club durant la saison 2023 - 2024
- 1.800,00 € à l'asbl CRN Squale Namur à titre d'aide financière pour l'organisation du gala de nage synchro
- 8.100,00 € à l'asbl Judo Club de Jambes à titre d'aide financière pour le soutien de l'équipe Première, la formation des jeunes et les frais de fonctionnement du club durant la saison 2023
- 8.100,00 € à l'asbl Sambre et Meuse Athlétique Club à titre d'aide financière pour le soutien de l'équipe Première, la formation des jeunes et les frais de fonctionnement du club durant la saison 2023
- 4.050,00 € à l'asbl Royal Namur Echecs à titre d'aide financière pour le soutien de l'équipe Première et les frais de fonctionnement du club durant la saison 2023 - 2024
- 4.050,00 € à l'asbl BC Loyers à titre d'aide financière pour l'achat de nouveau mobilier pour la cuisine

- **2.000,00 € à l'asbl Wallonie Breaking à titre d'aide financière pour le soutien à la l'organisation d'une manche du championnat wallon à Namur en novembre 2023 au Delta**
- **8.100,00 € à l'asbl RUS Loyers à titre d'aide financière pour le soutien de l'équipe Première et les frais de fonctionnement du club durant la saison 2023 - 2024**
- **900,00 € à l'asbl Royal Beez Boating Club à titre d'aide financière pour l'organisation de l'événement Namur Kayak Run 2023**
- **300,00 € à l'asbl Vedrin S'Anime à titre d'aide financière pour l'achat de coupes et de médailles pour la course étape vélo Vieille boucle 2023**
- **1.000,00 € à l'asbl Comité Central de Wallonie à titre d'aide financière pour le soutien à l'organisation des Walloniades 2023**
- **630,00 € à l'asbl Belgian Wheelchair Tennis Open à titre d'aide financière pour l'organisation d'un tournoi international de tennis en chaise roulante**
- **750,00 € à l'asbl Namur Kayak et Canoë Club à titre d'aide financière pour l'achat d'équipement et matériel divers**
- **750,00 € à l'asbl New Basket Club Belgrade à titre d'aide financière pour l'organisation des 50 ans du club**
- **4.050,00 € à l'asbl Namur Angels Baseball et Softball Club à titre d'aide financière pour le soutien de l'équipe Première, la formation des jeunes et les frais de fonctionnement du club durant la saison 2023**
- **4.050,00 € à l'asbl Arquet Academy à titre d'aide financière pour le soutien à l'école des jeunes (label 3 étoiles) en 2023**
- **4.050,00 € à l'asbl Royal Arquet Football Club à titre d'aide financière à titre d'aide financière pour le soutien de l'équipe Première, la formation des jeunes et les frais de fonctionnement du club durant la saison 2023**
- **8.100,00 € à l'asbl Union Royale Namur Racing F.C. Fosses à titre d'aide financière pour le soutien de l'équipe Première, la formation des jeunes et les frais de fonctionnement du club durant la saison 2023**

CULTURE

101. Musée des Arts décoratifs: exposition Libris, pages d'histoires namuroises - organisation et conventions

Approbation:

- **du projet de convention de subventionnement avec l'asbl Société archéologique de Namur pour la rédaction du catalogue contre une subvention de 600,00 €**
- **du projet de convention de prêt d'œuvres avec la Société archéologique de Namur**
- **du projet de convention de prêt de socles du Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes (Tour d'Anhaive)**

102. Don d'oeuvres d'art et de vestiges des 18ème et 19ème siècles

Acceptation

103. Subside "Actions culturelles": modification de la localisation de la fresque de Treepack
Ratification du changement de destination du subside de 20.000,00 € octroyé par le Conseil communal du 07 décembre 2021 à la société à responsabilité limitée Treepack à titre d'aide financière pour la réalisation d'une fresque intitulée "The eagle flies on whaleday" sur les murs du Pont Collard, singulièrement sur les murs de soulèvement récemment rénovés, sous le Viaduc de Beez, sur la chaussée de Liège, à hauteur de l'accès à la bretelle d'autoroute Bruxelles-Luxembourg conformément au permis d'urbanisme obtenu.

DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT URBAIN

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - URBANISME

104. Permis d'urbanisme, octroi par le Gouvernement wallon, article D.IV.22: Saint-Servais, Montagne d'Hastedon, 49 - construction de 4 terrains de tennis Padel couverts avec chemin d'accès et abords - recours au Conseil d'Etat - autorisation d'ester en justice
Autorise le Collège communal à diligenter le recours au Conseil d'Etat à l'encontre de la décision du Gouvernement wallon, prise par arrêté ministériel daté du 28 avril 2023 octroyant le permis d'urbanisme à la sprl Sports Cluster BV pour la construction de 4 terrains de tennis Padel couverts avec chemin d'accès et abords
Prise d'acte de la désignation du Cabinet BV Avocats à Namur, afin de représenter ses intérêts dans le cadre de cette affaire

REGIE FONCIERE

105. Budget 2023: modification budgétaire n°1
cfr. délibération
106. Saint-Servais, chaussée de Perwez: vente - accord de principe
à la SCRL "La Joie du Foyer" au prix de vente fixé à 670.000,00 €.
107. Site des Casernes: transfert de la gestion de la bibliothèque et transfert du parc et cheminements piétons
- **Transfert à la Ville de la gestion complète du bâtiment abritant la bibliothèque**
 - **Transfert au patrimoine général de la Ville et affectation au domaine public du parc et des cheminements piétons**

AIR, CLIMAT ET ENERGIE

108. Adhésion des cantines scolaires à la cuisine centrale du CPAS: convention dans le cadre du Green Deal-cantines durables
Approbation du projet de convention
109. Festival Namur Demain 2023: modalités d'organisation
Approbation de la convention de collaboration

POINT(S) INSCRIT(S) A LA DEMANDE DE MEMBRES DU CONSEIL

110. Néant